



COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 8 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Valérie MICK RIVES, Maire

Présents : Mme MICK RIVES Valérie, M. BALDY Patrick, M. BLANQUART Jean-Marc, Mme BOUILLER Virginie, M. CORRE Daniel, M. GAULE Sylvain, Mme JOURDAN Patricia, Mme LEGRAS Evelyne, M. LUCAS Marc, Mme MARECHAL Laura, M. SERPETTE Patrick, Mme VAN ASSCHE Anabelle

Absentes : M. DHONT Jean-Pierre, M. FONSECA David, Mme MARCHE Séverine, Mme LE NEEL Shirley, Mme SARAGOSA Elodie

Pouvoirs : M. CONRAD-BRUAT Laurent donne pouvoir à M. CORRE Daniel

Secrétaire de séance : M. BALDY Patrick

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

N° 2024/01

Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2334-32 à L.2334-39 et R.2334-19 à R.2334-35 ;

VU la Loi de Finances pour 2011 n°2010-1657 du 29 décembre 2010, notamment son article 179 ;

VU la Loi de Finances n°2023-1322 du 29 décembre 2023 pour 2024 ;

VU le Décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

VU le courrier du Préfet de l'Essonne, en date du 22 décembre 2023, portant sur l'ouverture de la campagne 2024 relative à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) ;

VU le plan de financement ci-annexé ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser des travaux de rénovation et d'isolation thermique, ainsi que de remplacer des luminaires existants par des éclairages en LED, à savoir :

- Le remplacement du lavabo circulaire défectueux dans les sanitaires, pour un montant de 3 756,89 € HT, soit 4 508,27 € TTC,
- Le remplacement des 7 fenêtres et de la porte d'entrée de la garderie pour un montant de 6 086,33 € HT, soit 7 303,60 € TTC,
- Les travaux de peinture, la pose faux plafond et le remplacement des luminaires par des pavés en LED dans la garderie et les sanitaires de la garderie, pour un montant de 11 809,00 € HT, soit 14 170,80 € TTC,
- Les travaux de peinture, la pose faux plafond et le remplacement des luminaires par des dalles en LED dans les sanitaires de la classe 4, pour un montant de 6 983,00 € HT, soit 8 379,60 € TTC,
- Les travaux de peinture sur le mur de la cour, pour un montant de 1 130,00 € HT, soit 1 356,00 € TTC.

Soit un montant total de travaux qui s'élève à 29 765,22 € HT, soit 35 718,27 € TTC ;

CONSIDÉRANT que les travaux de rénovation des bâtiments publics communaux, dont les écoles, répond aux opérations éligibles au titre de la D.E.T.R. 2024 ;

CONSIDÉRANT que la commune peut bénéficier d'une subvention à hauteur de 14 882 € représentant 50 % du montant HT de l'opération ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2024, pour un montant de 14 882 €, correspondant à 50 % du montant HT de l'opération, notamment la réalisation de travaux de rénovation et d'isolation dans l'école de Fontenay-le-Vicomte.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel.

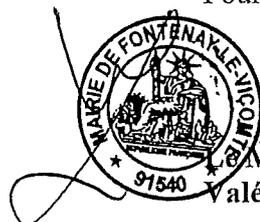
S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention.

DONNE pouvoir à Madame le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait à Fontenay-le-Vicomte, le 9 février 2024

Pour extrait conforme



Le Maire,
Valérie MICK RIVES



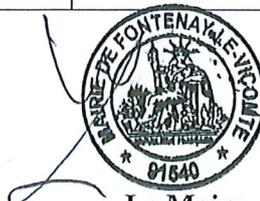
COMMUNE DE FONTENAY-LE-VICOMTE

**DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.)
PROGRAMME 2024**
PLAN DE FINANCEMENT
**OPERATION : TRAVAUX DE RENOVATION, D'ISOLATION THERMIQUE ET
D'ECLAIRAGE DANS L'ECOLE DE FONTENAY-LE-VICOMTE**

	Montant H.T.	T.V.A. (20%)	Montant T.T.C.
Remplacement du lavabo circulaire défectueux dans les sanitaires	3 756,89 €	751,38 €	4 508,27 €
Remplacement des 7 fenêtres et de la porte d'entrée de la garderie	6 086,33 €	1 217,27 €	7 303,60 €
Travaux de peinture, la pose faux plafond et le remplacement des luminaires par des pavés en LED dans la garderie et les sanitaires de la garderie	11 809,00 €	2 361,80 €	14 170,80 €
Travaux de peinture, la pose faux plafond et le remplacement des luminaires par des dalles en LED dans les sanitaires de la classe 4	6 983,00 €	1 396,60 €	8 379,60 €
Travaux de peinture sur le mur de la cour	1 130,00 €	226,00 €	1 356,00 €
TOTAL OPERATION	29 765,22 €	5 953,05 €	35 718,27 €

Montant DETR (50 % du coût H.T. de l'opération)	14 882,00 €
Fonds propres	14 883,22 €

TOTAL	29 765,22 €
--------------	--------------------



Le Maire,
Valérie MICK RIVES

NOTICE EXPLICATIVE**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) 2024**

Dans la continuité des travaux d'isolation thermique et d'éclairage intérieur dans les classes 3, 4, 5, 6 et 7 ainsi que dans la salle de motricité réalisés en 2023, il convient de poursuivre cette action de rénovation au sein de l'école de Fontenay-le-Vicomte.

A ce jour, après un état des lieux des locaux de l'école, il s'avère nécessaire de réaliser de nouveaux travaux de rénovation et d'isolation thermique, ainsi que de remplacer des luminaires existants par des éclairages en LED, à savoir :

- Le remplacement du lavabo circulaire défectueux dans les sanitaires, pour un montant de 3 756,89 € HT, soit 4 508,27 € TTC,
- Le remplacement des 7 fenêtres et de la porte d'entrée de la garderie pour un montant de 6 086,33 € HT, soit 7 303,60 € TTC,
- Les travaux de peinture, la pose faux plafond et le remplacement des luminaires par des pavés en LED dans la garderie et les sanitaires de la garderie, pour un montant de 11 809,00 € HT, soit 14 170,80 € TTC,
- Les travaux de peinture, la pose faux plafond et le remplacement des luminaires par des dalles en LED dans les sanitaires de la classe 4, pour un montant de 6 983,00 € HT, soit 8 379,60 € TTC,
- Les travaux de peinture sur le mur de la cour, pour un montant de 1 130,00 € HT, soit 1 356,00 € TTC.

Soit un montant total de travaux qui s'élève à 29 765,22 € HT, soit 35 718,27 € TTC.

Les objectifs principaux des travaux d'isolation thermique visent à réduire l'empreinte énergétique du bâtiment par la baisse des consommations d'énergie, et à améliorer le confort thermique pour les élèves et les équipes encadrantes.

Aussi, ces travaux entrent dans la catégorie des opérations éligibles dans le cadre de la DETR 2024, notamment la rénovation des bâtiments publics communaux dont les écoles.

L'estimation du montant total de cette opération s'élevant à 29 765,22 € HT, la Ville pourrait bénéficier d'une subvention à hauteur de 14 882 €, correspondant à 50 % du coût HT de l'opération, conformément au plan de financement ci-joint.



**Le Maire,
Valérie MICK RIVES**